



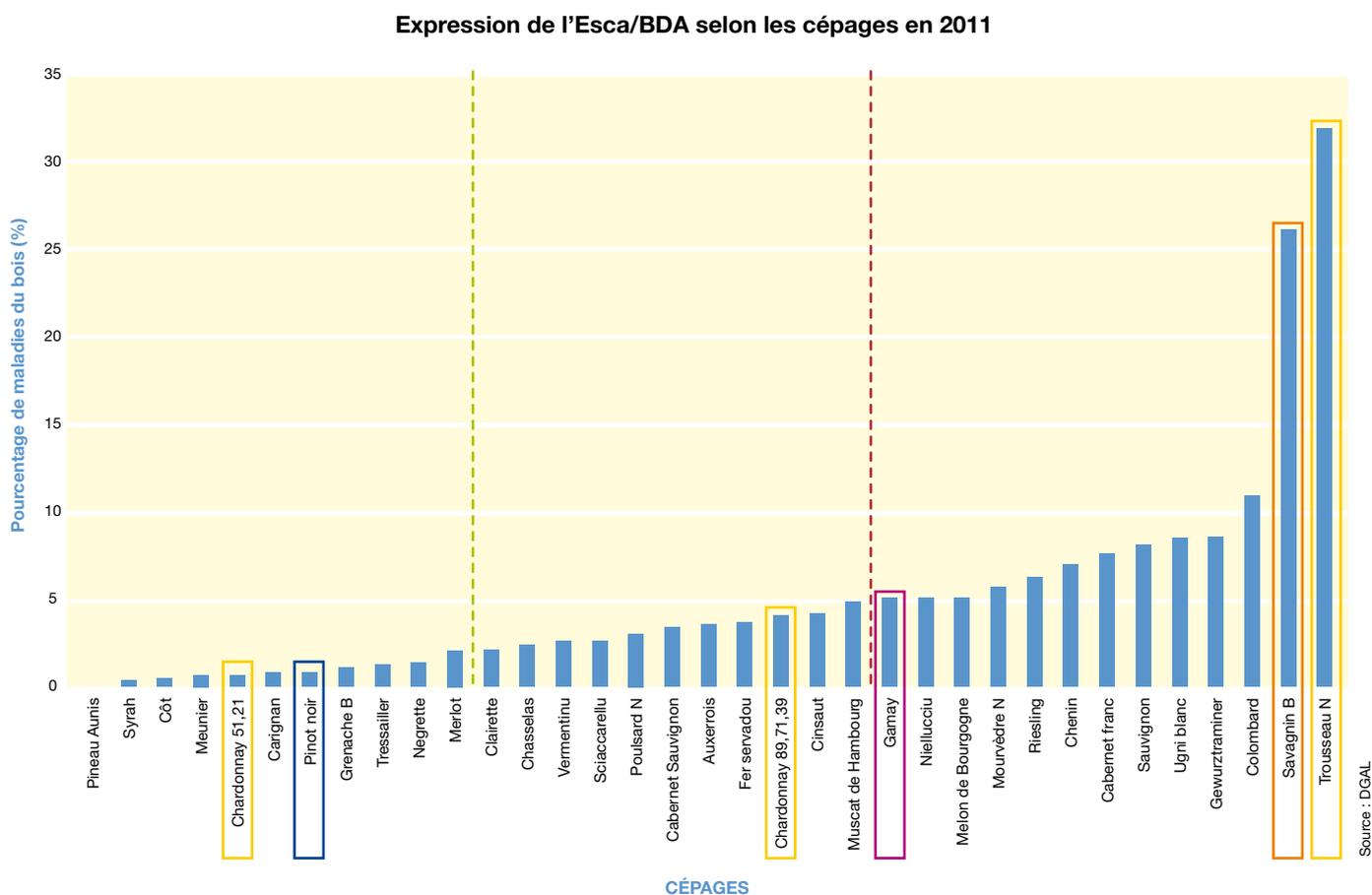
Les maladies **du bois** (2)

Ce qu'il faut savoir

Les maladies du bois

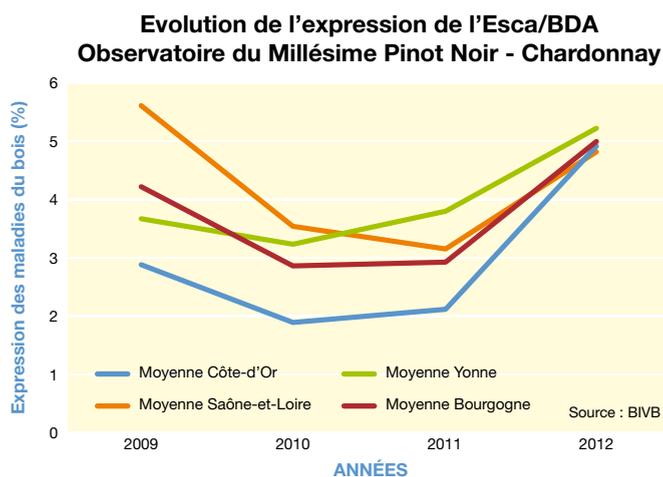
Cette plaquette est une réactualisation de la version éditée en 2008. Les travaux initiés il y a 10 ans ont été fortement renforcés par des fonds publics pour engager un programme de recherche de 3,7 millions d'euros (1,5 million dans le cadre de programme national CASDAR). Elle permet de faire le point sur l'expression des maladies du bois : Esca et BDA, non seulement en Bourgogne mais également au niveau du bassin Bourgogne / Beaujolais / Jura / Savoie. Ces maladies, malgré les nombreux travaux de recherche et d'expérimentation engagés restent une véritable problématique pour tous les vignobles, qui en font une priorité.

Expression des maladies du bois par cépage en France en 2011



Ces données proviennent d'un réseau de parcelles suivies dans le cadre de l'Observatoire National "maladies du bois" ainsi que des parcelles du réseau « Surveillance Biologique du Territoire ».

Bourgogne



Dans le réseau de l'Observatoire du Millésime du BIVB, l'expression en 2012 est semblable dans les trois départements avec environ 5% d'expression des maladies du bois. Les années précédentes, il existe une différence d'expression de 1% à 2,5% entre les départements avec cependant un profil d'évolution des symptômes comparable. Les parcelles suivies en Côte-d'Or sont toujours les moins expressives depuis 2009, celles de l'Yonne montrent une progression des symptômes de 3,2% à 5,2%, enfin en Saône-et-Loire, une forte expression est observée avec toutefois une baisse en 2010 et 2011.

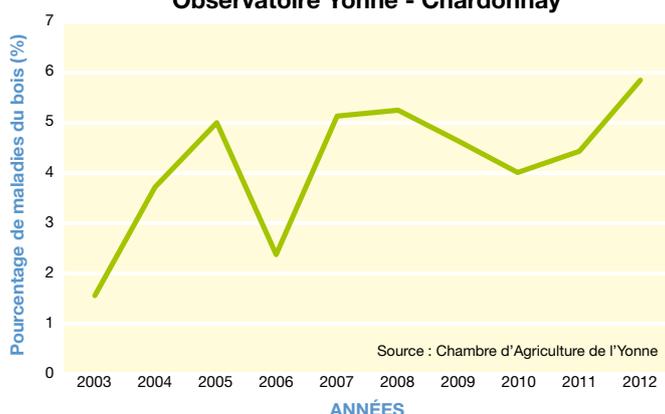
Expression des maladies du bois par cépage au niveau du bassin

Depuis 2003, un réseau de parcelles est suivi au sein des différents vignobles du bassin de production : Beaujolais, Bourgogne et Jura. Chaque année, une observation des symptômes des maladies du bois (Esca et BDA) est réalisée sur 300 mètres de chaque parcelle répartis en 10 placettes de 30 ceps distribuées aléatoirement. Une notation du nombre de pieds manquants, morts (non repris après la taille) et jeunes permet de calculer le pourcentage de maladies du bois en fonction du nombre de pieds productifs dans chaque parcelle. Le protocole est identique entre les 3 vignobles. Un bilan de l'évolution de l'expression des maladies du bois est illustré avec le Gamay pour le Beaujolais, le Chardonnay pour l'Yonne, le Trousseau et le Savagnin pour le Jura.

L'expression pour un millésime correspond à la moyenne de toutes les parcelles du réseau.

Yonne

Expression de l'Esca/BDA
Observatoire Yonne - Chardonnay



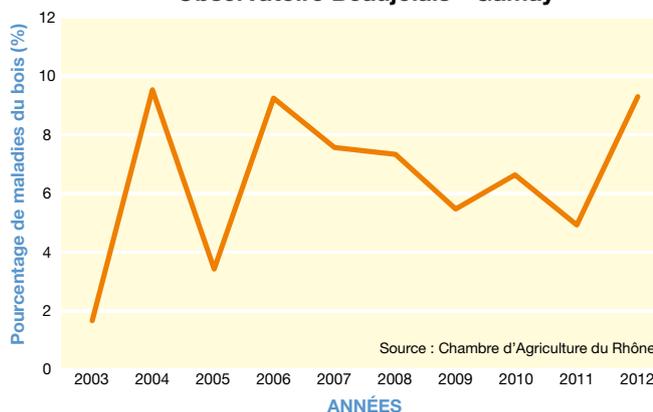
Le réseau de l'Yonne est constitué 23 parcelles (3 parcelles dans l'Auxerrois en guyot simple et 20 parcelles dans le Chablisien en taille Chablis) avec une moyenne d'âge de 28 ans. Le sursaut d'expression constaté en 2011, qui venait contrecarrer la tendance à la baisse (essentiellement dû au vieillissement des parcelles) depuis 2008, est confirmé en 2012 avec une expression jamais mesurée depuis 2003 (5,8 % de pieds expressifs formes lentes, sévères et apoplectiques rassemblées). Ce chiffre est surtout dû aux vignes les plus jeunes (7,4 % d'expression), les plus âgées qui étaient situées à 4,75 % d'expression en moyenne en 2007 et à 1,3 % en 2011, sont remontées à 3,4 % en 2012. En 2012, 86 % de pieds sont productifs.

Beaujolais

Les parcelles sont choisies pour leur représentativité vis-à-vis du vignoble (Nord / Sud, gobelet non palissé, guyot ou cordon palissé, parcelles de coteaux et de plaine, parcelles sur sols légers ou sols plus argileux). Les parcelles sont légèrement moins âgées que la moyenne du vignoble (47 ans).

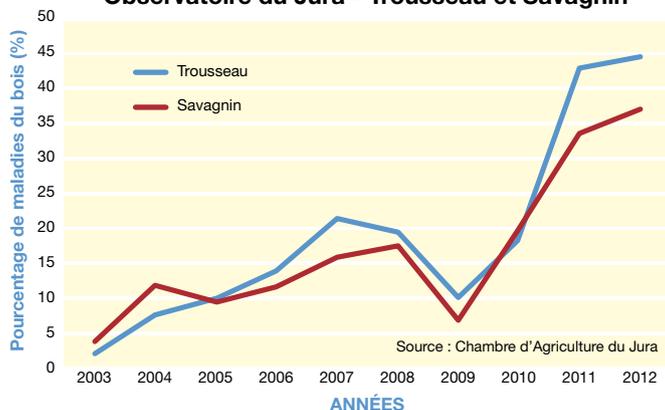
Le nombre de parcelles s'est modifié au cours du temps, du fait de l'arrachage donc de la disparition de certaines parcelles. 2012 est une année de forte expression à l'instar des années comme 2004 et 2006. Pour cet observatoire, en moyenne, 84 % des ceps sont productifs avec 9 % des ceps morts ou absents.

Expression de l'Esca/BDA
Observatoire Beaujolais - Gamay



Jura

Expression de l'Esca/BDA
Observatoire du Jura - Trousseau et Savagnin



Pour le Savagnin et le Trousseau, le réseau a une moyenne d'âge de 22,5 ans, conduit en guyot simple et guyot double. Malgré une tendance à la hausse en 2011 et 2012, les chiffres sont à relativiser vis-à-vis de ce réseau de parcelles assez restreint. En 2012, 75,3 % des pieds sont productifs et 8,6 % de pieds morts ou manquants.

D'une manière générale, 2011 était une campagne de forte expression. En 2012, le pourcentage est un peu moins élevé sur l'ensemble des expressions de symptômes d'Esca/BDA. Cependant, elle reste tout de même très importante. Par contre, la forme apoplectique a nettement progressé : de 7,6 % des ceps productifs touchés jusqu'à 16 % pour la parcelle la plus infectée !

Les maladies du bois

Que fait-on dans le bassin ?

Les principaux objectifs sont de faire avancer les connaissances en épidémiologie parcellaire de l'Esca/BDA avec l'étude du poids respectif des facteurs environnementaux et intrinsèques de la plante. Plusieurs axes de travail ont été définis, portant sur le matériel végétal (notamment porte-greffe et état sanitaire des plants en sortie de pépinière) et sur les pratiques culturales et leurs influences (notamment le rôle de la nutrition azotée et du régime hydrique des ceps). Les suivis existants sont poursuivis et complétés par d'autres études, destinées à appréhender l'importance et l'influence

de ces différents facteurs.

Afin de coordonner les actions et de faciliter la communication et l'analyse des résultats, un groupe interrégional "maladies du bois" a été créé sous l'animation de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne qui rassemble les structures participant aux expérimentations : Chambres d'Agriculture de Bourgogne, Côte-d'Or, Yonne, Saône-et-Loire, Jura, Rhône, Comité de Développement du Beaujolais, Société de Viticulture du Jura, BIVB, FREDON, ATVB, SRAL, Agrosup Dijon. La SICAVAC pour le Sancerrois et le CIVC pour la Champagne sont aussi invités.

Le groupe national "maladies du bois"

Un groupe national "maladies du bois", impliquant les principaux organismes techniques et de recherche (Chambres d'agriculture, Bordeaux Sciences Agro, IFV, INRA, Interprofessions, SRAL, universités...) et représentant les différentes régions viticoles françaises a été constitué sous l'égide de France AgriMer suite au retrait de l'arsénite de sodium en novembre 2001. Ce groupe est coordonné par l'IFV.

Il travaille en étroite relation avec un groupe de travail international créée en 1998 : International Council on Grapevine Trunk Diseases. Les actions de recherche comprennent des aspects de compréhension du fonctionnement de la maladie (causes, facteurs de développement, interaction hôte/parasite, ...) et des aspects plus pratiques comme le test de moyens de protection.

Personnes ressources

BOURGOGNE		BEAUJOLAIS	JURA	SAVOIE
Guillaume Morvan Coordonateur régional Chambre d'Agriculture de l'Yonne Tél. : 03 86 94 28 90 g.morvan@yonne. chambagri.fr	Claire Grosjean Chargée de mission sur les maladies du bois Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne Tél. : 03 86 94 26 37 claire.grosjean@ bourgogne.chambagri.fr	Caroline Le Roux Chambre d'Agriculture du Rhône Comité de Développement du Beaujolais Tél. : 04 74 02 22 35 caroline.le-roux@ rhone.chambagri.fr	Gaël Delorme Chambre d'Agriculture du Jura Société de Viticulture du Jura Tél. : 03 84 35 14 14 gael.delorme@jura. chambagri.fr	Samuel Remenant Chambre d'Agriculture Savoie - Mont-Blanc Tél. : 04.57.08.70.12 samuel.remenant@ savoie.chambagri.fr

Les travaux de recherche et d'expérimentation menés depuis 2009 en France ont permis d'obtenir des résultats sur les interactions entre la vigne et les champignons, la microflore parasite ou auxiliaire présente sur ou dans les ceps, l'importance des caractéristiques génétiques, les itinéraires de productions des plants, les méthodes de lutte biologique ou chimique et l'influence des pratiques culturales.

Des communications seront faites dans le courant de l'année 2013.

La coordination entre les équipes de recherche et développement s'accroît et permet d'optimiser et de poursuivre les travaux engagés. Elle permet de continuer les études. Les équipes du bassin Bourgogne - Beaujolais - Jura - Savoie sont intégrées.

Comité de rédaction

Gaël Delorme (Chambre d'Agriculture du Jura), Claire Grosjean (Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne), Caroline Le Roux (Chambre d'Agriculture du Rhône), Guillaume Morvan (Chambre d'Agriculture de l'Yonne), Samuel Remenant (Chambre d'Agriculture Savoie - Mont-Blanc).

PÔLE TECHNIQUE ET QUALITÉ DU BIVB - CITVB

6 rue du 16^e chasseurs - 21200 Beaune - Tél. 03 80 26 23 74 - Fax. 03 80 26 23 71 - technique@bivb.com